

**Club Nautique de Port-Miou**

**Compte Rendu de l’Assemblée Générale**

**du 4 mars 2012**

L’assemblée Générale réunie à la Maison de L’Europe et de la Vie Associative de Cassis le 4 mars 2012 commence à 10H.

65 membres sont présents ou représentés sur 152. Le quorum (1/6e des membres minimum) étant atteint, le président ouvre l’assemblée.

**1°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE l’AG DU 6 MARS 2011**

*Le compte rendu est approuvé à l’unanimité.*

**2°) RAPPORT MORAL par Marc Lhuillier**

Cela fait maintenant cinq ans que par décision du Conseil d’Administration, je suis président du CNPM. Un quinquennat. Et je pense que ce qui est bon pour le pays, doit être bon pour un club nautique, alors j’ai décidé de ne pas présenter ma candidature au Conseil d’Administration lors du renouvellement de ses membres. Renouvellement que vous allez voter dans quelques instants. Ainsi, le Conseil d’Administration devra nécessairement choisir parmi ses membres, anciens et nouveaux, un nouveau président qui apportera soyons-en sur des idées et une énergie nouvelles.

Le bilan que je vous propose aujourd’hui est donc celui de ces cinq dernières années, de 2007 à 2012. Bilan du club et de mes actions en particulier.

**Sociétaires et finances du club**

Nous étions 132 sociétaires en 2007, nous sommes 120 sociétaires en 2012. Plusieurs décès bien sûr, quelques déménagements, quelques membres ne trouvent plus leur intérêt à rester au club. Et surtout, depuis 2004 aucune cession d’A.O.T ne peut plus se faire, donc plus ne nouveaux membres, plus de sang neuf, pas de jeunes ; le CNPM est condamné par nos autorités de tutelles à mourir s’il ne se réforme pas.

Nous avons accueillis et pris en compte les copropriétaires (18) et les équipiers participants (14), cependant ils ne disposent pas des mêmes droits que les sociétaires.

Depuis 2007 nous avons entrepris de monter des dossiers de demandes de subvention pour solliciter nos élus. Nous avons ainsi reçu 15280 € de subventions départementales.

Autre nouveauté, nous avons organisé des régates corporatives pour une recette nette de 3500 € et nous avons obtenu une aide matérielle de la mairie de Cassis pour la réfection du perron et la peinture du club house qui est estimée à 5000 € de matériaux et prestations. Le budget est maintenant équilibré et il reste 50.000 € en caisse.

**Sport**

Nous avons maintenu l’organisation de vingt régates par an sur notre plan d’eau malgré le désintérêt des sociétaires ; 21 voiliers inscrits en moyenne en 2007, pour 12 voiliers inscrits en 2012. Nous étions 86 licenciés FFV en 2007, 99 licenciés en 2011. Ceci grâce au travail de fond entrepris pour fidéliser les équipiers et les engager à prendre leur licence au CNPM. Nous disposons d’une équipe d’arbitres de club formés. Nous avons créé et nous maintenons une subvention spécifique Handicap. Nous participons régulièrement à la MASSILIA, la SNIM, la Duo Cup, le championnat IRC, les voiles de Saint-Tropez.

**Vie du club**

Nous avons mis à disposition un congélateur pour glaçons sur le côté du club house.

Nous avons organisé la soirée du cinquantenaire à l’oustau calendal qui a réuni 195 personnes pour les 50 ans du CNPM. Nous avons publié le livre « Passion Calanque » qui retrace 50 ans de vie du club et l’avons vendu à 450 exemplaires.

Nous avons maintenu la soirée annuelle du club à Port-Miou qui attire 120 convives.

Le Club House est ouvert à tous, il n’est pas réservé aux membres du Conseil d’Administration ou aux régatiers. Lorsqu’il est ouvert tous peuvent venir y prendre un café, discuter, emprunter les livres de la bibliothèque.

**Vie de la calanque**

Lorsque je suis arrivé en 2007, mon objectif N°1 était de pacifier les relations entre les clubs de la calanque. Cet objectif est atteint, nous pouvons constater que l’entente est très bonne, et que chaque club a gardé ses spécificités et son indépendance.

Mon second objectif était que le nettoyage de la calanque se fasse en commun, à une même date. Cet objectif est atteint ; le prochain nettoyage est le 14 avril, tous les clubs participent et nous déjeunerons ensemble devant la capitainerie.

Nous avons tissé des liens étroits avec nos élus à la mairie de Cassis. Je peux vous assurer que la calanque de Port-Miou leur tient à cœur, qu’ils ont la volonté de protéger les usages locaux dans la calanque et en particulier la pratique de la voile. Cette volonté s’est concrétisée par le soutien de la capitainerie et de la mairie de Cassis pour le projet « Albatros », projet de création d’une activité voile légère de type dériveur, pour la jeunesse. J’ai cependant du retirer ce projet devant la réticence du Conseil d’Administration à le soutenir, je regrette cette position du Conseil d’Administration. L’ouverture aux autres, à la jeunesse, et la générosité, est selon moi la seule attitude à adopter pour que le CNPM puisse survivre plus d’une décennie.

**Parc National des Calanques**

Nous avons clairement affiché notre position ; nous soutenons la création du Parc National des Calanques, mais nous souhaitons que Port-Miou soit placé en zone d’adhésion et en aire maritime adjacente eu égard à son histoire industrielle et à sa proximité avec Cassis. Nous nous sommes mis d’accord avec l’ensemble des clubs nautiques de Port-Miou sur cette position que tous défendent et nous avons soutenu la mairie de Cassis dans son combat auprès du GIP et des autorités pour le placement de la calanque de Port-Miou en zone d’adhésion et en aire maritime adjacente.

Il semble que ceci soit maintenant acquis ; la version 4 de la charte du futur parc montre clairement le positionnement de Port-Miou en zone d’adhésion et en aire maritime adjacente. Seule la partie des bouées « écologiques » payante sera placée en cœur de parc, mais la gestion sera laissée à la capitainerie de Cassis, ce qui permet l’équilibre du budget de la calanque par la perception des recettes liés aux passagers.

**Conclusion**

Enfin, je remercie tous ceux qui ont donné de leur temps pour leur club pendant ces cinq dernières années et particulièrement ceux qui quittent le Conseil d’Administration aujourd’hui :

**Jean-Jacques Cohen** pour son action au nom du CNPM au sein de l’Union Nautique de Port-Miou et des Calanques.

**André Curci** pour son dévouement à l’entretien du club house et l’organisation de la soirée « Paella » annuelle.

**Christian et Christiane Laugier** pour leur tenue des comptes et l’approvisionnement constant du club en coupes, prix de régates, boissons et gâteaux divers descendus à dos d’homme (et de femme) à la calanque.

**Dominique Richer** pour son action essentielle de mise en forme du livre « Passion calanque » et ses actions de communication.

J’en profite pour remercier une dernière fois le comité de rédaction du livre « Passion calanque » que vous avez entre les mains. Ils ont donné de leur temps sans compter :

Yvon Chénin, Jacques Dumon, Claude Laurendeau, Jeanine Oddou, Paul Pico, Josyane Plaisant, Dominique Richer, Jacqueline de Saboulin, Claude Tholozan.

J’ai pris un grand plaisir à être le capitaine du navire CNPM ces cinq dernières années. J’ai essayé de maintenir à flot l’essentiel de l’esprit du club auquel nous sommes tous attachés tout en essayant de l’ouvrir aux autres et à d’autres pratiques.

Je suis persuadé que le CNPM peut évoluer pour s’adapter aux contraintes imposées par nos A.O.T et par le Parc National des Calanques. Mais pour cela le nouveau Président et son Conseil d’Administration devront être obsédés par un objectif ; **prendre les décisions nécessaires pour pouvoir accueillir de nouveaux membres qui seront la relève du club dans quelques années, lorsque nombre d’entre nous ne serons plus sociétaires, par volonté, ou par les obligations de la vie**.

Merci à tous.

*Le rapport moral est approuvé à l’unanimité.*

**3°) RAPPORT ADMINISTRATIF par Françoise Forge**

Le rapport administratif de l’année dernière faisait état de 159 membres.

Notre club compte en 2011 152 membres

7 sociétaires ont quitté le club en 2011.

L’ensemble du conseil d’administration vous remercie de votre confiance.

Le conseil d’administration comprend 15 membres :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Prénom | Nom | Fonction |
| Henri | Basso | Sécurité |
| Dominique | Besset | Entretien |
| David | Bossy |  |
| Jean-Jacques | Cohen |  |
| André | Curci | Entretien et Festivité |
| François | Dumon  | Vice Président |
| Françoise | Forge | Secrétaire Général |
| Jean-Louis | Guerrin | Responsable régates |
| Christian | Laugier | Trésorier |
| Marc | Lhuillier | Président |
| Philippe | Oddou |  |
| Eric | Ordener | Vice Président |
| Gérard | Plaisant | Communication FFV et ligue |
| Dominique | Richer | Communication Impression |
| Robert | Zamparo | Subventions |

Et un président d’honneur : Claude Laurendeau

Un conseiller est élu pour 6 ans, il est rééligible.

Le renouvellement du conseil d’administration s’opère par tiers, tous les deux ans. Le dernier renouvellement a eu lieu en 2009, il n’y aura donc un vote cette année.

Les membres sortants sont : Henri Basso, Françoise Forge, Christian Laugier, Marc Lhuillier, Philippe Oddou

A cela s’ajoute les membres qui n’ont pas souhaité poursuivre leurs activités au sein du conseil d’administration: Jean-Jacques Cohen, André Curci, Dominique Richer

Manifestations et activités

Comme chaque année, de nombreuses manifestations et activités ont été organisées :

* Soirée à La Ciotat après la régate de La Cassidaigne
* Soirée aux Embiez après la régate de l’Amitié,
* Nettoyage de La Calanque en collaboration avec les clubs de la Calanque.
* La soirée du club qui a lieu traditionnellement en juin.

**4°) RAPPORT FINANCIER 2010 ET PREVISION 2011 par Christian Laugier**

**Cotisations sociétaires :**

Pour l’année 2011, le nombre de sociétaires ayant acquitté leur cotisation s’élève à 120, à cela il faut ajouter 18 copropriétaires et 13 participants, pour un montant total de **7160€**. La cotisation annuelle au CNPM pour les membres s’élève à 50€.

**Achat de licences et activité régates :**

Pour l’année 2011, le montant des achats de licences représente **4728€,** directement compensé par le paiement de celle-ci de la part de chaque sociétaire ou bien de particuliers.

**État de l’actif financier :**

|  |  |
| --- | --- |
| **ELEMENTS** | **MONTANT** |
| **Compte Titres Société Générale** | **43 788,25€** |
| **Livret Société Générale** | **94,44€** |

Par ailleurs, Le club Nautique de Port-Miou est détenteur d’un compte courant à La Société Générale, dont le solde au 31/12/2011 s’élevait à 8435,45€.

Par conséquent, le club dispose d’avoirs financiers dont le montant total s’élève à **43884,69€.** En ce qui concerne les disponibilités situées en compte courant, celles-ci s’élèvent à **8435,45€.**

**Actions menées par le Club Nautique de Port-Miou**

Développement durable :

Depuis 2005, le Club Nautique de Port-Miou participe, avec ses moyens, à la protection de notre environnement, en remboursant **200€ par cuve** achetée par sociétaire. Cette initiative sera reconduite en 2012. Par ailleurs, pour 2012, le CNPM remboursera à hauteur de 100€ l’acquisition d’un panneau solaire (sur présentation de la facture d’achat).

Sécurité :

Le Club est très sensible à la cause défendue par La société Nationale de Sauvage en Mer. Pour cela, le Club effectue un **don annuel de 500€** à cette association. Cette initiative sera reconduite pour l’année 2012.

***Résultat d’exploitation 2010 et prévision 2011 :***

Pour l’exercice 2011, les charges se sont élevées à **17872,77€,** les produits à **18385,74€**.

Le résultat d’exploitation est **bénéficiaire de 512,97€,** alors qu’il était prévu un déficit de 4300€.

Pour l’exercice 2012, les charges sont prévues à **21400 €**, les produits à **21400 €**, pour un budget équilibré.

*Les résultats du compte d’exploitation 2011 ainsi que le budget prévisionnel pour 2012 sont approuvés à l’unanimité*.

**5°) RAPPORT SPORTIF par Jean-Louis Guerrin**

22 régates inscrites au calendrier de la Fédération Française de Voile

9 régates non courues dont la coupe Georges Arnaud en raison des conditions météos

Bon niveau de participation aux divers Challenges organisés par le club.

Le club est 128ème au classement du championnat de France habitable des clubs sur un total de 763 clubs

Il y a eu 166 bateaux au départ :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Catégorie croisière | Catégorie régate |
| Vainqueur du challenge d’hiver 2011 | Fissa | Crida |
| Vainqueur du challenge de printemps | Attila | Novae |
| Vainqueur du challenge d’automne  | Attila | Furlan |
| Vainqueur de la Cassidaigne | Attila | - |
| Vainqueur de la coupe de l’amitié  | - | Crida |
| Vainqueur 2011  | Attila | Crida |
| Vainqueur de la coupe des SELECTION |  | Crida |

*Le rapport sportif est approuvé à l’unanimité*

Concernant les challenges externes :

Attila (André Simon) c’est classé troisième aux Voiles de Saint Tropez

Orion - ASCEA Cadarache (Stéphane Corcuff) s’est distingué à la Giraglia avec une superbe place de 5iéme

Bip Bip (Olivier Mireur) s’est classé 2nd en IRC2 au challenge d’hiver à Marseille.

Patrick Chenin court sur Mini J et améliore ses résultats d’année en année.

Jin Tonic (Bernard Daurelle) a un impressionnant palmarès : 4ieme à la Massilia, 2iéme à la SNIM, 2ieme à Hyères, 2ieme aux 100 milles de Port Grimaud, 3ieme au challenge Semac (Marseille) 3ieme à Port Camargue. Classé 4ieme du challenge sur 65 bateaux classés. L’équipage se compose de membres du CNPM ; Bernard , Maria Angela Rambaud, Robert Zamparo, wilfried Dossemond, Pascal Petit, Gérard ..et tous ceux qui viennent prêter main forte notamment pour les convoyages.

**6°) RADIATIONS ET ADMISSIONS** (voir rapport adm. de Françoise)

7 sociétaires ont démissionnés

Alan Allock A vendu à Gérard Cafiero

Michel Colas Raison personnelle

Nicolas Gimenez A vendu son bateau

Philippe Gomond Raison personnelle

Pierre Perrone Raison personnelle

Jacques Seclet Raison personnelle

Jean Subrero Raison personnelle

N’ont pas payé de cotisation en 2011

1 sociétaire : VERANI Alain

2 copropriétaires ; GUEIRREIRO Silvino, RISTORI Stéphane

3 participants : DEBORDE Olivier, CARME Cécile, PETIT Pascal

Nous avons accueilli :

2 Copropriétaires : PLAISANT Josyane ; LAUGIER Frédéric

4 Participants : GUILLEMO Yves, LARATTE Nadine, POYET Jean-François, POSSAMAÏ Joel.

Le Club compte en outre 47 licenciés non membres

**7°) Projet Albatros**

Ce projet proposé par Marc Lhuillier a été retiré.

Il avait pour objectif d’offrir une activité voile pour des jeunes en mettant à disposition des dériveurs (albatros). La mairie avait donné son approbation dans la mesure ou les bateaux ne prenait pas de linéaire. Le Conseil d’administration en a débattu et n’a pas donné d’avis favorable (structure non adaptée, encadrement nécessaire pour sortir de la calanque…) Ce projet n’est donc pas proposé au vote de l’Assemblée.

**8°) Modification des statuts du CNPM**

Il est demandé aux participants de se prononcer sur le besoin faire évoluer les statuts du club afin d’accueillir un plus grand nombre de membres actifs.

En cas de majorité de oui, le conseil d’administration travaillera sur un projet qui sera proposé aux adhérents au cours d’une assemblée extraordinaire courant 2012.

Sur 60 bulletins de vote :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Oui | Non | Abstention | Nul |
| 48 | 9 | 1 | 2 |

Cette proposition est acceptée

**9°) Projet de sortie du l’UNPMC**

Cette proposition fait suite au sentiment d’insuffisance du travail fourni par l’UNPMC.

 Le vote est effectué à main levée.

Cette proposition est rejetée

**10°) Renouvellement du tiers sortant du CA**

L’assemblée est appeler à voter pour élire :

5 membres sortants

1 démissionnaire dont le mandat se terminait en 2014

2 démissionnaires dont le mandat se terminait en 2016

Il est donc demandé d’indiquer sur le bulletin les préférences pour les candidats élus pour 6 ans (2018) ou 4 ans (2016) ou 2ans

Le résultat est le suivant :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | 2018 | 2016 | 2014 | Total des voix |
| Astinot patrick | 40 | 12 | 9 | 61 |
| Attali Yves | 34 | 21 | 6 | 61 |
| Basso Henri | 51 | 7 | 3 | 61 |
| Chenin Yves | 46 | 11 | 4 | 61 |
| Forge Françoise | 52 | 7 | 2 | 61 |
| Lafon Michel  | 50 | 9 | 2 | 61 |
| Mellon François | 34 | 3 | 14 | 51 |
| Oddou Philippe | 43 | 14 | 4 | 61 |

Vu les résultats :

* Sont élus pour 6 ans : Patrick Astinot, Henri Basso, Yves Chenin, Françoise Forge, Michel Lafon
* Sont élus pour 4 ans : Yves Attali, Philippe Oddou
* Est élu pour 2 ans : François Mellon

**11°) INTERVENTION DE L’EQUIPE MUNICIPALE**

Nous accueillons Monsieur Giraud et Monsieur Burte qui nous informent des travaux et installations en cours dans la calanque.

Une panne flottante équipée de récupération d’eaux Noires a été installée devant la capitainerie. L’installation devrait être opérationnelle fin mars

Des toilettes sont installées dans la capitainerie. Un autre projet côté presqu’île est à l’étude. Reste à trouver le budget estimé à 250K€

Les actions menées cet été ont permis de limiter les passages sur les pannes .

La gestion des kayak est à améliorer.

Le président remercie chaleureusement les membres présents pour leur participation active et leur attachement a leur club et leur donne rendez-vous devant un verre pour poursuivre les discussions.

Le Président Le Secrétaire Général

M. Lhuillier F. Forge